

Compte-rendu du Conseil d'école n°1

**Jeudi 19 octobre 2023
18h-20h**

Membres présents :

- Elus : Mme Bazerolle, maire de Veuvey et présidente du SIVOS / Mme Corvisier, représentante de la commune de Crugey / Mme Seguin maire d'Antheuil / Mr Ferrer, représentant la commune de Chaudenay le Château / Mme Boniface, maire de La Bussière / Mme Maufay, maire de Colombier.

- Enseignants : Mme lung, Mme Balluet (directrice), Mr Lamouche
- DDEN : Mr Chartenet

- Parents élus : Mme Chelveder, Mme Monneret, Mme Berger

- Excusés : Mr Vanderstuyf, IEN / Mr Dupont, enseignant du RASED, Mmes Moffront, Vatinel et Ranchou, représentantes de parents.

Tour de table de présentations

Désignation du secrétaire de séance : Mr Lamouche

Mme Balluet rappelle que le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école et adopte le projet d'école. Il établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire (voté l'an passé). Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions qui intéressent la vie de l'école, notamment l'intégration des enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire et la sécurité des enfants.

1. Effectifs, répartition et équipe pédagogique à la rentrée 2023

Maternelle Mme lung et Mme Henu ATSEM	CP/CE1 Mme Balluet et Mme Moron (décharge)	CE2/CM1/CM2 Mr Lamouche
6 PS / 7 MS / 5 GS = 18	9 CP / 4 CE1 = 13	6 CE2 / 6 CM1 / 7 CM2 = 19

Nous avons donc 50 élèves inscrits mais en réalité, nous sommes 49 car une élève n'est plus scolarisée depuis début septembre et ne reviendra pas car elle ne retournera pas dans la famille qui l'accueillait ici.

Il y a 7 enfants de moins que l'an passé : 11 départs en CM2 et 5 départs vers d'autres écoles.
6 PS arrivés + 1 GS (nouvelle fratrie dans l'école) + 1 CP + 1 CE1 de retour du privé.

Fonctionnement pédagogique cycle 2 : les CE2, qui sont dans une classe de cycle3, viennent chaque jour 1 heure dans la classe de CP/CE1 afin de travailler en sciences, espace/temps, lecture et participeront avec la classe de CP/CE1 aux spectacles et visionnage des films école et cinéma correspondant à leur cycle.

2/ Élections des représentants de parents

Mme Balluet rappelle que ces élections ont eu lieu le vendredi 13 octobre uniquement par correspondance via des enveloppes ; le vote électronique n'ayant toujours pas été déployé.

Le taux de participation a été de 89,39 %.

59 personnes ont voté sur les 66 inscrits. 10 bulletins ont été jugés non recevables (blanc ou nul). Sont élues titulaires Mmes Chelveder, Monneret et Ranchou suppléés par Mmes Berger, Moffront et Vatinel.

Mme Balluet les remercie pour leur investissement dans la vie de l'école.

Une adresse mail a été créée et sera communiquée à tous les parents afin qu'ils puissent remonter leurs éventuelles questions ou informations dans l'année.

La voici : representantspeuvevey@gmail.com

En tant que représentantes des parents, ces élues participent aux conseils d'école, votent le règlement intérieur et peuvent servir de médiatrices entre les parents et les membres de la communauté éducative.

3/ Règlement intérieur

Comme chaque année, le premier conseil d'école doit voter le règlement intérieur.

Les nouveautés apparaissent en bas du point 2,5 « Les règles de vie à l'école. »

Mme Balluet lit et explique ces ajouts puis fait voter le nouveau règlement intérieur.

Il a été voté à l'unanimité.

Ce document sera envoyé à chaque parent par mail. Un accusé de réception sera à signer dans le cahier de liaison à la rentrée.

En outre, le nouveau règlement sera également déposé sur le site internet de l'école.

En lien avec ce nouveau point de règlement, Mme Bazerolle demande si des situations de harcèlement ont eu lieu à Veuvev. Les enseignants répondent que les situations de conflits se règlent plutôt rapidement au sein de l'école et qu'il n'y a pas de situations connues de harcèlement.

4. Evaluation d'école

Cette année, notre école a été identifiée par les services de l'Education Nationale pour bénéficier d'une évaluation dont le but est d'analyser l'école dans sa globalité. Cette analyse comprend deux phases : une auto-évaluation faite par toutes les personnes liées à l'école (enseignants, parents, élèves, ATSEM...) et une évaluation externe par un groupe de personnes ne connaissant pas notre école.

A ce jour, les questionnaires en ligne ont été transmis aux élèves, parents, enseignants et personnels non enseignants. 14 élèves ont répondu ainsi que 27 parents.

Les groupes de travail 1 et 2 ont été réunis. Nous avons travaillé sur les axes suivants :

1. les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement

2. la vie et le bien-être de l'élève et le climat scolaire

Les groupes 3 et 4 se réuniront en novembre et la synthèse sera rédigée par Mme Balluet en décembre.

Les évaluateurs externes viendront mi-février et nous devons réécrire le projet d'école à l'issue de ce travail.

Mme Balluet remercie sincèrement les parents qui font l'effort de venir participer aux groupes de travail et également toutes les personnes qui ont répondu aux questionnaires.

4. Projets de l'année

Classe de maternelle	Classe CP/CE1	Classe CE2/CM	Ecole
<ul style="list-style-type: none">- Spectacle 1, 2, 3 lumières : 2 dates dans l'année- Projet cuisine chaque mois- Etude de tableaux à chaque période	<ul style="list-style-type: none">- Projet english weekly : septembre à décembre- Spectacle avec les maternelles + CE2- Participation à la semaine de la presse et des medias- Cycle natation en mars- Projet de correspondance avec les CE1 de Montchapet : sortie commune en fin d'année pour se rencontrer	<ul style="list-style-type: none">- Ecoute de podcasts pour travailler différemment en histoire et sciences- Prêt de lecteurs MP3 par l'IEN.- Participation à la semaine de la presse et des medias- Cycle natation en mars- Thématique JO/Mythologie	<ul style="list-style-type: none">Ecole et cinémaLes incorruptiblesChorale de NoëlFête de l'écoleInterventions santé de l'infirmière scolaireEPS à Bligny une fois par mois

5. Point financier coopérative / mairie

Solde de la coopérative : 5001,31 €

Dons des familles : 425 € répartis sur seulement 15 familles (la moitié des familles n'a donc pas donné). **L'équipe enseignante remercie les familles qui ont fait un don à la coopérative.**

Mme Balluet demande si les modalités d'appel aux dons étaient satisfaisantes car peu de familles ont répondu à l'appel. Les représentantes de parents émettent l'idée de décaler l'appel aux dons et le faire après la rentrée, dans un mot ou mail spécial et éventuellement de donner une fourchette de prix pour le montant car certaines familles ne savent pas quel montant donner.

Dépenses à date et prochainement : abonnement aux belles histoires pour les maternelles, au Petit quotidien pour les CP/CE1. Inscription aux prix des incorruptibles, spectacle à Fleurey (6€ par élève + 150€ de bus), école et cinéma (3€ par élève). Tout ceci est financé par la coopérative, sans demander de participation aux parents.

L'équipe enseignante remercie le SIVOS qui finance les trajets pour se rendre à la piscine et remercie également la communauté de communes qui finance les trajets pour le gymnase et pour aller voir les films dans le cadre du dispositif « école et cinéma ».

Budget mairie : il reste un peu d'argent. Mme Balluet demande quelle est la date limite pour l'utiliser. Mme Bazerolle répond que le budget est à clôturer en décembre.

6. Sécurité, travaux :

- Les PPMS ont été actualisés et transmis. Un exercice évacuation incendie a été effectué le lundi 25/09. Un exercice confinement aura lieu fin novembre.

- Exercice évacuation transport : 27/11 de 11h à 12 h pour les élèves de GS à CM2.

- Mme lung précise que Mme Henu fait s'entraîner régulièrement les élèves à évacuer la cantine par les escaliers.

- Demandes de travaux :

- L'eau en maternelle : fuite d'eau sous le carrelage. Pas d'accès à l'eau au robinet dans les toilettes. Mme Henu va chercher des seaux et arrosoirs. Les enfants ne peuvent pas se laver les mains de manière autonome.

Mme Bazerolle explique que c'est un problème entre assurances. Mardi matin, un expert doit venir, en espérant que les travaux puissent avoir lieu pendant les vacances.

- Demande de bacs pour le tri dans chaque classe. Mme Maufay s'occupe d'en faire la demande.

7. Questions

1) Problèmes avec une personne du périscolaire :

Les faits qui lui sont reprochés sont :

- Menacer les enfants de mettre les gourdes à la poubelle et dire que les parents rachèteront.
- Obliger les enfants à finir leur assiette même si l'enfant n'aime pas.
- Réprimander et punir les enfants même si ce n'est pas de leur faute (oubli de la serviette alors que c'est la maman qui a oublié).

Les parents veulent savoir si quelque chose va être fait auprès de cette personne.

Mme Bazerolle répond que la personne accusée souhaiterait que les enfants rangent leurs affaires. Elle évoque un problème de langage, de personnalité. Mme Monneret demande s'il existe des formations pour le personnel. Mme Bazerolle dit que cela existe mais que la personne n'y va pas. Mme Bazerolle va repasser les messages et demander à être vigilante pour ne pas que la situation s'envenime. Il est également soulevé des problèmes de comportement de certains enfants qui s'amuse de la situation sans que les parents soient au courant. Il est important de communiquer tous ensemble pour apaiser la situation.

2) Les bacs à sable: sont-ils entretenus ? Le sable est-il changé régulièrement ?
Les coquilles bleues sont fermées pour éviter tout problème d'hygiène. Le sable a été changé cet été et renouvelé dans l'année.
Celui-ci est trop granuleux, du sable fin serait préférable. En période hivernale, les bacs sont rentrés et ressortis au printemps.

3) La connexion internet : est-elle efficace ? Les enseignants pourront-ils s'en servir à des fins pédagogiques ?
Mme Bazerolle transmet le numéro du prestataire ainsi que le code client afin que Mme Balluet puisse contacter l'opérateur. Un parent d'élève travaillant dans la téléphonie s'est également manifesté afin d'aider à trouver une solution. Mme Bazerolle lui a répondu favorablement.

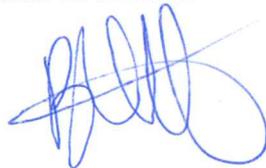
Mme Bazerolle évoque un changement de prestataire pour la restauration scolaire. C'est la société SHCB qui a été choisie. Le coût sera moins cher et donc les tarifs ne seront pas plus élevés pour les familles. Le contrat sera cassé en janvier avec HB Traiteur.

Mme Balluet termine en communiquant les dates des prochains conseils d'école : jeudi 7 mars et jeudi 20 juin.

Séance levée à 19h45.

Signatures :

Présidente du conseil
Mme BALLUET



Secrétaire de séance
Mr Lamouche



